



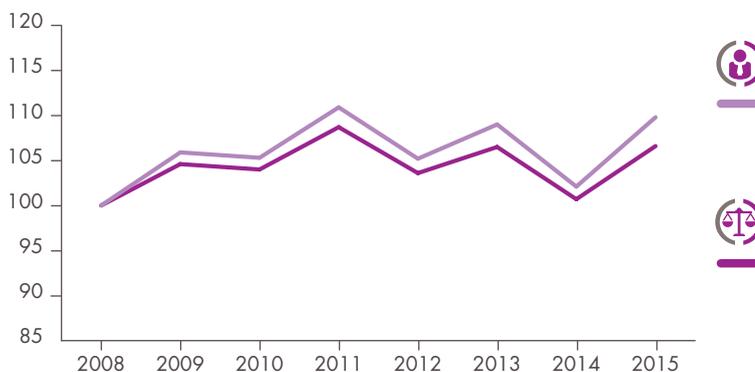
Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets d'avocats présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### DE PLUS EN PLUS D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Globalement, le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la hausse depuis 2008. Néanmoins, la branche est fortement impactée par d'importantes variations annuelles. Ces mouvements indiquent une assez forte réactivité des entreprises aux conditions conjoncturelles d'un marché très tendu. Ces derniers impactent directement l'ensemble du secteur juridique en raison de l'importance numérique de la branche des cabinets d'avocats. Elle rassemble, en effet, 81,9 % des entreprises employeuses du secteur.

### Entreprises employeuses : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2016.



Par rapport à 2008, dans la branche des cabinets d'avocats, le nombre d'entreprises employeuses a augmenté de + 9,8 % en 2015.

**Entreprise** : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Entreprises employeuses** : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Entreprises individuelles** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

**Établissement** : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

**Sociétés commerciales et assimilées** : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



### RELATIVEMENT PEU D'ÉTABLISSEMENTS

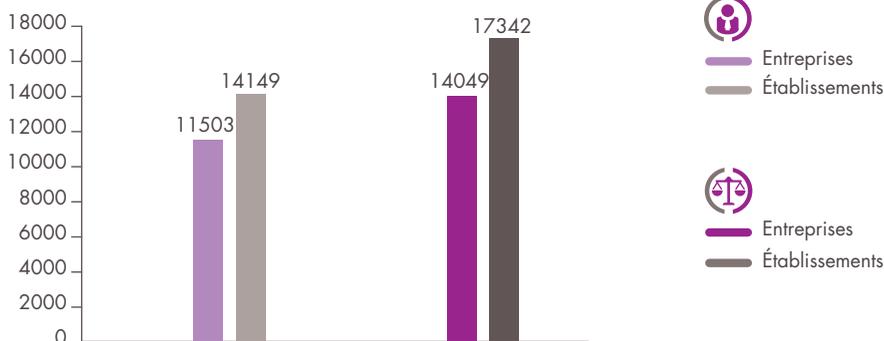
La branche des cabinets d'avocats est surtout composée d'entreprises employeuses mono-établissement. En effet, elle compte 1,2 établissement par entreprise. Cette proportion est identique à celle observée au niveau du secteur, mais ce dernier est directement influencé par les configurations de la branche en raison d'un effet volume.



### PRÉVALENCE DES STRUCTURES DE TRÈS PETITE TAILLE

Plus de sept cabinets d'avocats sur dix génèrent un à deux emplois salariés ETP (en équivalent temps plein). La taille très réduite des structures employeuses reste une caractéristique notable des cabinets d'avocats par rapport à l'ensemble du secteur juridique. Les entreprises de ce secteur comptent plus fréquemment au moins trois emplois ETP, même si la taille réduite des structures reste de mise.

## Entreprises et établissements employeurs: volumes en 2015

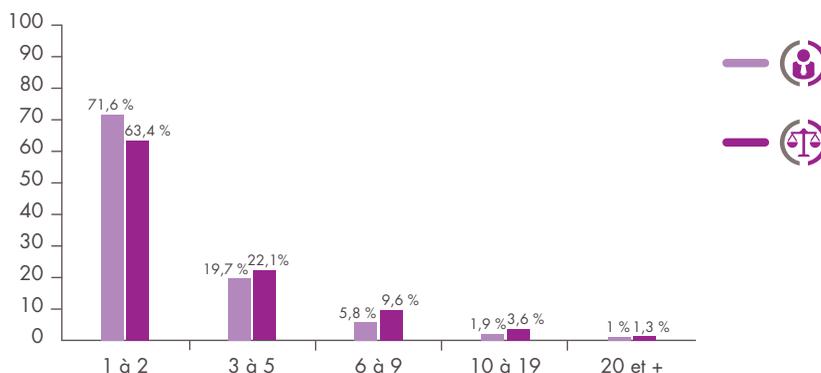


Données au 01/01/2016. Sources : Actalians 2016, Insee 2016.



Dans la branche des cabinets d'avocats, 14 049 entreprises employeuses sont dénombrées et le nombre d'établissements employeurs est estimé à 17 342.

## Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Source : Actalians 2016.



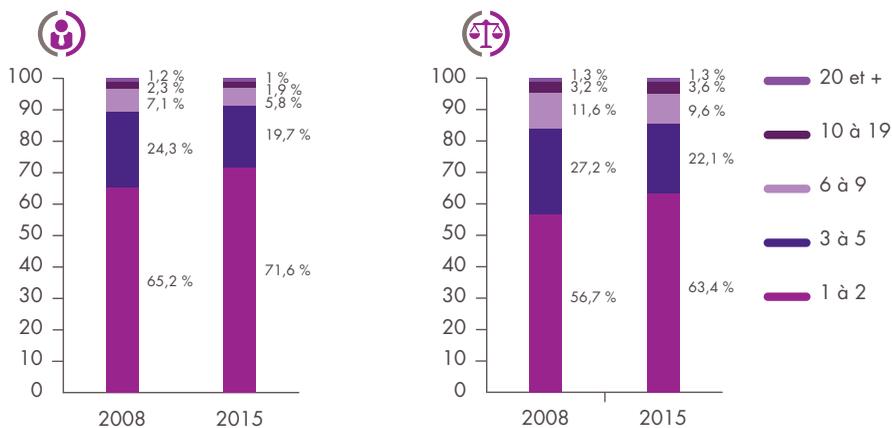
71,6 % des cabinets d'avocats employeurs comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 63,4 % dans l'ensemble du secteur juridique.



### TENDANCE À LA DIMINUTION MARQUÉE

Depuis 2008, le secteur juridique est marqué par une diminution relative de la taille des entreprises en termes d'emplois ETP. La tendance est largement influencée par l'évolution structurelle de la branche. Cette croissance notable de la part des structures génère un faible volume d'emplois au sein du tissu entrepreneurial qui traduit une atomisation croissante de l'offre.

### Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Source : Actalians 2016.



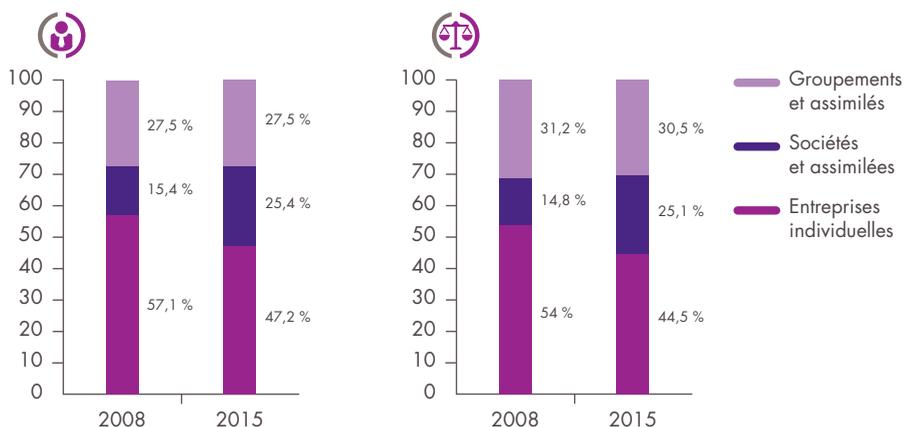
En 2008, 65,2 % des cabinets d'avocats employeurs généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 71,6 % en 2015.



### PRÉSENCE RENFORCÉE DES SOCIÉTÉS ET ASSIMILÉS

En 2008, plus de 57 % des cabinets employeurs étaient constitués en entreprises individuelles. En 2015, cette part a reculé de 10 points. Dans le même temps, la proportion de groupements et assimilés reste stable et les sociétés et assimilées gagnent du terrain. L'évolution statutaire laisse entrevoir une restructuration de l'organisation productive de la branche.

### Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Source : Actalians 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des cabinets d'avocats, la part des entreprises individuelles est passée de 57,1 % à 47,2 %.